

REPIC

Renewable Energy &
Energy Efficiency
Promotion in
International
Cooperation



Plateforme interdépartementale pour la
promotion des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique
dans la coopération internationale

Lignes directrices pour projets



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction du développement et de la coopération DDC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'énergie OFEN

Lignes directrices pour projets

Les lignes directrices décrivent les objectifs et les activités de la plate-forme inter-départementale pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale – REPIC (Renewable Energy and Energy Efficiency Promotion in International Cooperation) – une initiative commune du Secrétariat d'État à l'Economie (SECO), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) et de l'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN). Les lignes directrices décrivent les procédés et les critères relatifs à la formulation des intentions de projets dans le contexte de la plate-forme REPIC.

Secrétariat et coordination

Plate-forme REPIC
c/o NET Nowak Energie & Technologie SA
Waldweg 8, CH - 1717 St. Ursen
Tél. +41 26 494 00 30 / Fax: +41 26 494 00 34

Contact: info@repic.ch; **Homepage:** www.repic.ch

Table des matières

1. Introduction	1
2. Objectifs spécifiques et résultats attendus	2
3. Principes	3
4. Mesures	3
5. Aspects financiers	4
6. Critères de sélection pour le soutien aux projets	5
7. Démarche pour les propositions de projet	7
8. Adresses importantes	9
9. Glossaire.....	9
Annexe – Formulaire	10

1. Introduction

Qu'est ce que c'est la plate-forme REPIC?

Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (seco), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) ainsi que l'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN) gèrent, depuis 2004, la plate-forme pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. La plate-forme REPIC contribue à la réalisation des accords globaux sur la protection du climat et à la promotion d'un approvisionnement en énergie durable dans les pays en voie de développement et en transition ainsi qu'en Suisse tout en étant une composante importante dans la réalisation de la politique suisse dans le domaine du développement durable au niveau international. Par cela, la plate-forme REPIC contribue à la création d'une politique et d'une stratégie cohérente de la Suisse dans la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale.

Idées directrices de la plate-forme REPIC

Les objectifs généraux de la plate-forme REPIC sont d'une part le renforcement et la coordination des activités fédérales comme base pour la réalisation d'une stratégie commune pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. D'autre part la plate-forme vise à créer de nouveaux partenariats stratégiques entre l'économie privée et la société civile suisse en vue d'une propagation concrète des systèmes énergétiques durables dans les pays en voie de développement et en transition.

Stratégie de la plate-forme REPIC.

REPIC se profile comme un centre de compétences orienté sur le marché pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. Compte tenu des expériences précédentes, cette plate-forme rendra possible la concrétisation de nouveaux projets dans le domaine des énergies renouvelables et/ou et de l'efficacité énergétique avec une participation accrue d'entreprises et organisations suisses. La plate-forme constitue un réseau d'information et sensibilisation, soutient l'échange d'expériences entre différents acteurs et promeut la compréhension des conditions cadres locales ainsi que les opportunités pour les projets. Grâce à des contributions au financement d'amorcement la plate-forme se profile ainsi dans la réalisation de projets prometteurs dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En outre, à travers la plate-forme REPIC la participation aux réseaux internationaux est renforcée.

La première phase de REPIC s'est terminée en 2007. Les quatre offices fédéraux responsables ont décidé de prolonger l'expérience de REPIC pour une période de trois ans et d'y intégrer les aspects de l'efficacité énergétique. Les activités de la plate-forme sont définies par un groupe de pilotage représentant les quatre offices fédéraux et mises en pratique par un secrétariat.

2. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les objectifs spécifiques ainsi que les activités et les résultats attendus y relatifs, ont été établis sur la base des lignes directrices de la plate-forme. Ils sont présentés dans le tableau qui suit:

Objectif	1. Information et sensibilisation des acteurs
Activités	Manifestations régulières, workshops et journées d'information avec les acteurs; suivi des expériences et des „best practice“; partenariat pour la promotion et la dissémination des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le contexte international. Publication des stratégies et des positions communes concernant la thématique des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la coopération internationale; mise à disposition d'un guichet central pour les acteurs.
Résultat	Les acteurs concernés par la plate-forme sont informés à propos des programmes de promotion et initiatives internationales, des activités des acteurs suisses ainsi que des expériences internationales dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale. Les institutions et les acteurs dans les pays en voie de développement et en transition sont répertoriés sur le plan des projets concrets à travers les activités d'information.

Objectif	2. Promotion et réalisation des projets
Activités	Mise en oeuvre des technologies, du savoir-faire et des produits suisses; évaluation des propositions de projet; soutien de projets pilotes et de démonstration, facilitation de consultation dans la coopération pour entreprises, accès au marché, financement et co-financement dans la coopération internationale; mise en réseau avec des programmes de promotion de PME dans les pays en voie de développement et en transition.
Résultat	Les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) s'engagent avec succès dans des projets concrets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en voie de développement et en transition en s'appuyant sur les mesures de soutien de la plate-forme.

Objectif	3. Collaboration dans les réseaux internationaux
Activités	Collaboration dans les organismes internationaux; participation active dans les réseaux internationaux; coordination des contributions suisses dans des initiatives (ex. FME; CDM; activités de suite du WSSD Johannesburg, en particulier Renewable Energy Coalition); participation aux réseaux choisis (p. ex. AIE PVPS); mise en réseau avec les acteurs locaux; mise en place et promotion d'un cercle d'utilisateurs suisses de la plate-forme.
Résultat	La plate-forme et ses acteurs sont des membres reconnus dans les réseaux internationaux plus importants. Ils prennent une part active dans ces réseaux moyennant des activités cohérentes et continues ainsi que des expériences prouvées dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Objectif	4. Coordination et assurance de qualité
Activités	Discussion et recherche de consensus concernant les mesures de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale; coordination des activités suisses; formulation des positions suisses dans les initiatives internationales; backstopping pour les offices fédéraux concernés; controlling et assurance de qualité des projets réalisés et des mesures.
Résultat	La plate-forme accomplit une coordination efficace entre les offices fédéraux concernés et soutient l'assurance de qualité des projets et des mesures. Elle renforce ainsi la cohérence politique et stratégique des activités suisses pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale.

3. Principes

Les activités et les projets de la plate-forme REPIC sont basés sur le principe de l'ancrage local dans des pays cibles et visent au premier plan un effet durable. Le contexte local, le partenariat avec les acteurs locaux ainsi que les approches orientés sur la demande ont ainsi une signification importante. La notion de participation des acteurs locaux («ownership») a aussi un rôle central. La plate-forme aspire ainsi à éliminer les barrières en promouvant le transfert technologique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en voie de développement et en transition

Les aspects socio-économiques - comme la réalisation des prestations énergétiques, l'amélioration des infrastructures locales, la formation ou encore la promotion des structures de marché et de financement - jouent un rôle primordial pour pérenniser le succès des projets.

La plate-forme donne la priorité aux technologies prouvées. Dans certains cas, l'utilisation des technologies au stade pilote peut présenter une solution adéquate et peut, par conséquent, être approuvée. La viabilité économique des technologies appliquées dans un contexte bien précis est sujette à une attention particulière.

Le potentiel et l'impact des projets poursuivis dans le cadre de la plate-forme REPIC sont, dans la mesure du possible, quantifiés par rapport à des paramètres techniques, socio-économiques et environnementaux.

4. Mesures

La plate-forme REPIC peut prendre différentes mesures pour la promotion des énergies renouvelables dans la coopération internationale. Celles-ci peuvent être résumées comme suit:

- Mesures informatives: mesures qui ont comme sujet l'information concernant la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la coopération internationale;
- Mesures proactives: mesures qui sont initiées par la plate-forme elle-même, afin d'atteindre les objectifs définis ;
- Mesures réactives: mesures qui, dans le cadre des possibilités de la plate-forme, soutiennent des initiatives venant de l'extérieur.

Conformément à ses objectifs, REPIC soutient principalement les approches réalistes, durables et orientées sur le marché. Les mesures prises par REPIC ont pour but de baisser les risques et les coûts de transaction de telles approches. Ces mesures visent principalement la phase pré-compétitive et considère les aspects non-technologiques de manière adéquate. REPIC peut soutenir des projets dans les catégories suivantes:

- Etudes de faisabilité
- Pré-projets techniques
- Projets pilotes (technologiques et économiques)
- Projets orientés sur l'infrastructure
- Mesures pour la formation et l'assurance de qualité
- Etablissement de structures de marché
- Modèles de financement
- Manifestations et activités d'information

Les mesures prévues par la plate-forme REPIC sont subsidiaires aux instruments de promotion nationaux et internationaux déjà existants et cherchent ainsi à les appuyer en particulier dans le domaine du financement (lignes de projet des offices fédéraux concernés, SOFI, crédits mixtes, Banque Mondiale, IFC, FME, etc.) et des instruments pour la protection du climat (mécanismes de Kyoto). Les mesures de la plate-forme REPIC cherchent à promouvoir les synergies entre les activités du secteur privé et de la société civile.

REPIC donne une priorité aux technologies suivantes:

- Petite hydraulique
- Energie solaire (thermique, photovoltaïque)
- Energie éolienne
- Biomasse
- Géothermie

Outre les énergies renouvelables, REPIC peut soutenir des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique. Dans le cadre de REPIC, l'efficacité énergétique est définie par une réduction de la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un besoin énergétique spécifique.

5. Aspects financiers

REPIC peut – au-delà de l'information, du conseil et de la mise en réseau des acteurs – accorder des contributions financières selon des critères spécifiques (voir chapitre 6).

La subsidiarité des mesures de la plate-forme REPIC envers les mécanismes nationaux et internationaux existants relève d'une importance particulière. Ceci signifie que la plate-forme REPIC intervient en particulier dans les domaines et les phases qui ne sont pas ou que partiellement couvertes par les mécanismes existants. Ainsi, les contributions financières de REPIC sont en première ligne prévues comme mesures complémentaires pour l'assurance de qualité des propositions, pour la diminution des coûts de transaction de projets dans le

contexte international ainsi que comme financement d'amorçage en vue de projets de taille plus importante. En règle générale, la contribution financière de REPIC représente au max. 50% des coûts du projet. La couverture d'au moins 50% des coûts du projet doit être assurée par des contributions propres et / ou des moyens de tiers.

La plate-forme REPIC dispose pour la période 2007 - 2010 d'un budget pour le soutien de projets d'environ CHF 2'500'000.-. Comme ordre de grandeur et selon le type du projet, les contributions peuvent varier entre CHF 50'000.- pour des projets plus petits/simples et CHF 150'000.- pour des projets plus grands/complexes.

6. Critères de sélection pour le soutien aux projets

Les projets proposés sont évalués en fonction des critères stratégiques, économiques et opérationnels. La pertinence des critères peut varier selon le cas de figure.

Critères stratégiques

Situation initiale et conditions cadres

- Est-ce que la situation initiale est décrite de façon satisfaisante?
(ex. approvisionnement en énergie, ressources, compétences, demande)
- Est-ce que les conditions cadres sont décrites de façon satisfaisante?
(ex. politique énergétique, politique environnementale, industrie, marché, prix)
- Est-ce que la situation concernant la coopération internationale existante est décrite de manière claire? (ex. projets en cours, contacts avec les organisations bilatérales et multilatérales)

Stratégie et approche

- Est-ce que la stratégie proposée est claire et cohérente?
- Est-ce que l'approche est orientée sur la demande?
- Est-ce que le projet est bien ancré dans le contexte local (partenariats)?
- Est-ce qu'un soutien et/ou un ancrage international est envisagé?

Durabilité

- Est-ce que le projet est durable sur le plan économique, social et environnemental?
- Est-ce que des mesures spécifiques favorisent un impact durable?

Objectifs

- Est-ce que les objectifs sont formulés de manière claire et cohérente?
- Est-ce que les objectifs sont en accord avec les besoins locaux?

Référence aux objectifs de la politique climatique

- Est-ce qu'il y a un lien avec les objectifs de la politique climatique?
- Est-ce qu'il y a une implication des instruments de la politique climatique?

Régions prioritaires de la DDC et du SECO

- Est-ce que le projet est réalisé dans un des pays prioritaires de la DDC et/ou du SECO?

Critères économiques

Aspects économiques

- Comment se présente la viabilité économique du projet?
- Est-ce que le projet génère des valeurs ajoutées
(ex. développement économique, environnement, sécurité, suivis sociaux, etc.)?
- Est-ce qu'il y a des solutions alternatives avec des résultats et bénéfices comparables?

Potentiel de réplication

- Est-ce que les solutions proposées sont adaptées aux circonstances locales?
- Quel est le potentiel de réplication et de dissémination?
- Est-ce que des mesures sont proposées pour la réplication?

Impact

- Quels sont les effets économiques attendus?
- Quelles sont les répercussions socio-économiques attendues?

Suppression des barrières

- Est-ce que le projet arrive à supprimer des barrières?
- Est-ce que les expériences (d'autrui) sont prises en considération?

Risques et opportunités

- Quels sont les risques économiques du projet?
- Quelles sont les opportunités économiques du projet?

Critères opérationnels

Solutions techniques

- Est-ce que la solution proposée correspond à l'état actuel de la technique?
- Est-ce qu'il faut s'attendre à des risques technologiques?
- Est-ce que des expériences issues de projets semblables existent-t-elles et sont-elles prises en considération?
- Est-ce qu'il y a des prescriptions techniques ou directives relevantes?
- Quel est le rapport avec les produits et le savoir-faire suisses?

Organisation du projet et partenariat

- Est-ce que la structure et l'organisation du projet sont claires et cohérentes (milestones)?
- Est-ce que les partenaires sont compétents?
- Est-ce que les responsabilités sont bien définies?

Plan de travail

- Est-ce que le plan de travail proposé est clair et cohérent?
- Comment sera mis en pratique le projet?
- Est-ce que le planning est cohérent et réaliste?

Résultats attendus

- Comment est défini le succès du projet?
- Est-ce que les résultats quantitatifs sont-ils définis?
- Comment seront mesurés les résultats?
- Est-ce que les résultats attendus sont réalistes?

Budget et financement

- Est-ce que le budget proposé est raisonnable?
- Comment le financement du projet est-il planifié / assuré?
- Est-ce qu'il y a une contribution propre adéquate?

Monitoring et évaluation

- Est-ce qu'un monitoring est prévu et comment est-il effectué?
- Est-ce qu'une évaluation est prévue et comment est-elle effectuée?
- Est-ce que un contrôle des résultats à long terme est prévu?

7. Démarche pour les propositions de projet

La procédure pour une requête auprès de la plate-forme REPIC se fait normalement en deux phases. Dans une première phase, le promoteur / requérant propose son projet sous forme d'une *esquisse de projet*. Sur la base de ce document, la plate-forme REPIC prend une décision concernant une entrée en matière (ou non entrée en matière) par rapport au projet. L'esquisse de projet permet de faire une évaluation succincte concernant un éventuel soutien de la plate-forme. La décision d'entrée en matière est prise par le groupe de pilotage de REPIC. La communication d'une entrée en matière est normalement assortie de suggestions concernant la définition du projet.

Dans une deuxième phase, une *requête de projet* doit être remise auprès de la plate-forme REPIC. La décision concernant le soutien financier du projet sera communiqué par écrit, elle sera motivé et irrévocable. Les conditions pour le soutien du projet de la part de REPIC seront ensuite définies dans un contrat.

Les documents du projet sont à envoyer au secrétariat de REPIC. Les propositions en relation avec les thématiques spécifiques à REPIC envoyées aux différents offices fédéraux concernés seront transmises à la plate-forme.

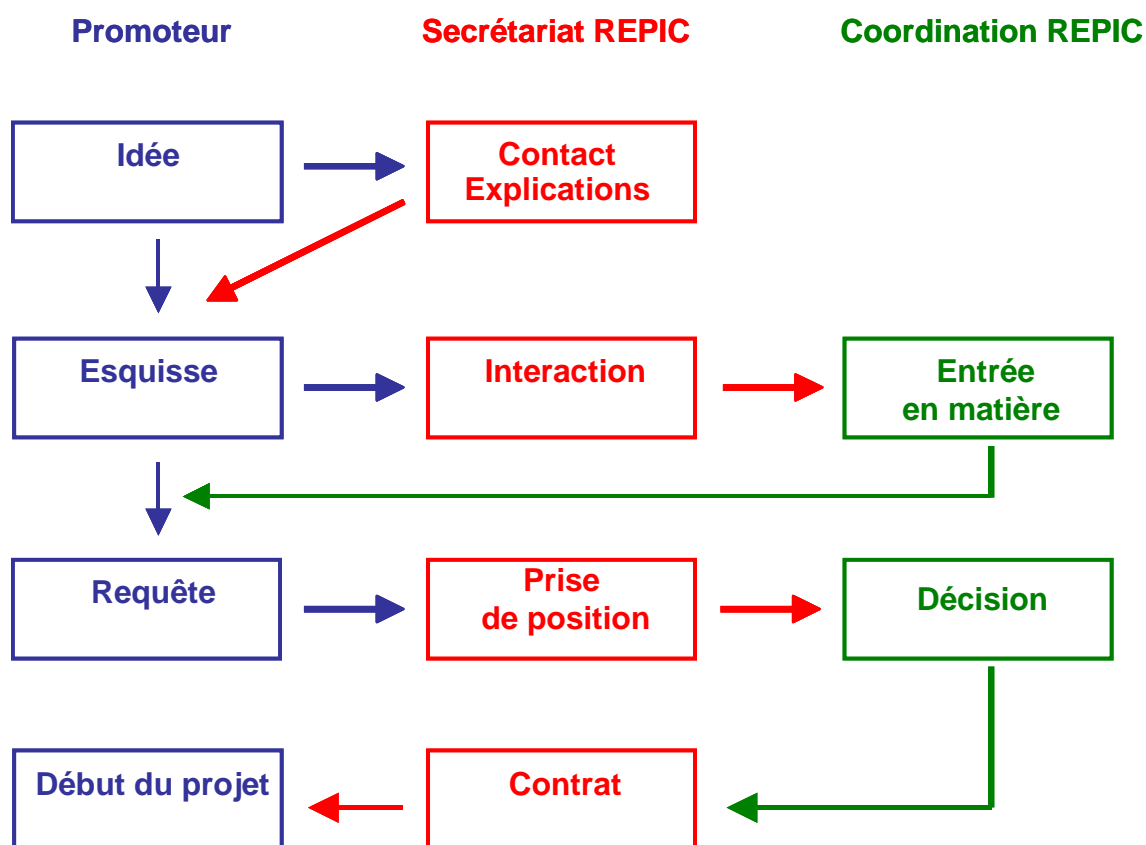


Figure 1: Démarche pour les propositions

Esquisse de projet

L'esquisse de projet contient les informations nécessaires à une première évaluation de la proposition de la part de la plate-forme REPIC. Sur la base de l'esquisse de projet, la plate-forme REPIC se prononce sur l'entrée en matière. Afin qu'une décision positive concernant l'entrée en matière soit prise, la proposition de projet doit être conforme aux objectifs stratégiques de la plate-forme et présenter de bonnes perspectives de succès.

Le document de l'esquisse de projet ne doit pas excéder les 5 pages. La forme est libre mais le contenu suivant doit être décrit:

- Résumé
- Sujet du projet dans le contexte des objectifs de REPIC
- Situation initiale et conditions cadres
- Objectifs
- Résultats attendus
- Description des partenaires
- Budget et financement prévu
- Durée

L'évaluation de l'esquisse de projet se base surtout sur les critères stratégiques et économiques (voir chapitre 6).

Requête de projet

La requête de projet est le document qui sert de base à la décision concentrant l'évaluation et le soutien de la part de REPIC. La requête de projet doit mettre en évidence la relation entre le projet et les objectifs de REPIC ainsi qu'une planification mesurable et prometteuse de la réalisation. La requête de projet se présente sous forme d'un formulaire (en annexe) et ne doit pas excéder les 15 pages. Le contenu suivant doit être décrit:

- Informations administratives
- Résumé (max. 1 page)
- Sujet du projet dans le contexte des objectifs de REPIC
- Situation initiale et conditions cadres
- Solution technique
- Objectifs
- Viabilité économique
- Résultats attendus et quantifiés
- Plan de travail et milestones
- Description des partenaires et des compétences / Organisation du projet
- Durée, calendrier et planning
- Budget
- Financement
- Risques et opportunités
- Contrôle de succès
- Plan de réalisation / Potentiel de réplication

L'évaluation de la requête de projet se sur tous les critères applicables (voir chapitre 6).

8. Adresses importantes

Secrétariat d'État à l'Economie - SECO

Effingerstr. 1, CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 324 07 99 / Fax +41 (0)31 322 86 30

Personnes de contact: Stefan Denzler, Hans-Peter Egler

Direction du Développement et de la Coopération - DDC

Freiburgstr. 130, CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 34 75 / Fax +41 (0)31 324 16 91

Personnes de contact: Jean-Bernard Dubois, Martin Sommer

Office Fédéral de l'Environnement - OFEV

Papiermühlestr. 172, CH - 3063 Ittigen, Adresse postale: CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 93 11 / Fax +41 (0)31 322 99 81

Personnes de contact: José Romero, Daniel Zürcher

Office Fédéral de l'Énergie - OFEN

Worbentalstr. 32, CH - 3063 Ittigen, Adresse postale: CH - 3003 Bern

Tél. +41 (0)31 322 56 11 / Fax +41 (0)31 323 25 00

Personnes de contact: Peter Cunz, Hans-Ulrich Schärer

Secrétariat Plate-forme REPIC

c/o NET Nowak Energie & Technologie SA

Waldweg 8, CH - 1717 St. Ursen

Tél. +41 (0)26 494 00 30 / Fax: +41 (0)26 494 00 34

Personne de contact: Stefan Nowak

9. Glossaire

AIE PVPS: Agence Internationale de l'Energie « Photovoltaic Power Systems Programme », www.iea-pvps.org

CDM: Clean Development Mechanism, <http://cdm.unfccc.int>

GEF: Global Environmental Facility, www.gefweb.org

IFC: International Finance Corporation, www.ifc.org

REPIC: Renewable Energy & Energy Efficiency Promotion in the International Cooperation, www.repic.ch

WSSD: World Summit on Sustainable Development, www.iied.org/wssd

Annexe – Formulaire

Requête auprès de REPIC

La requête est à envoyer au Secrétariat de la plate-forme REPIC, c/o NET Nowak Energie & Technologie SA, Waldweg 8, CH-1717 St. Ursen, dûment remplie, signée et datée.

Identification du projet (ne rien écrire, sera complété)

N° du projet:	Domaine:
---------------	----------

1. Profil du projet

Requérant: _____ Adresse: _____

Personne à contacter: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____ :

Titre du projet: _____

Cinq mots clés sur le but du projet: _____

Brève description du projet: _____

Durée probable du projet: du: _____ au: _____

Coût total du projet: _____

Montant demandé à REPIC: _____

2. Contenu de la requête

(veuillez utiliser des feuilles supplémentaires et procéder selon les points suivants)

- 2.1 Résumé (max. 1 page)
- 2.2 Sujet du projet dans le contexte des objectifs REPIC
décrire le projet dans le contexte des objectifs de la plate-forme REPIC
- 2.3 Situation initiale et conditions cadres
décrire la situation énergétique initiale dans le pays en question (approvisionnement, demande, marché, politique, acteurs, etc.) et les conditions cadres pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, mentionner les activités importantes ou semblables de co-opération internationale (bilatérales et/ou multilatérales) et identifier leurs acteurs
- 2.4 Solution technique
décrire la solution technique envisagée, mentionner des projets semblables connus et leur succès et/ou difficultés connus
- 2.5 Objectifs (si possible quantifiés)
décrire les objectifs envisagés, de manière spécifique, quantifiée, réaliste et dans le temps
- 2.6 Viabilité économique
décrire la viabilité économique de la solution technique envisagée en tenant compte de la situation et de la demande du pays en question
- 2.7 Résultats attendus et quantifiés
décrire les résultats quantitatifs attendus (situation à la fin du projet et au-delà)
- 2.8 Plan de travail et milestones
décrire les activités prévues de manière détaillée avec milestones
- 2.9 Description des partenaires et compétences / Organisation du projet
(si possible joindre CV et/ou projets références)
décrire les partenaires et les compétences de chacun des acteurs, ainsi que comment le projet est organisé
- 2.10 Durée du projet, calendrier et planning par paquet d'activités
- 2.11 Budget, spécifier TVA si nécessaire
décrire le budget selon les activités prévues dans le plan de travail
- 2.12 Financement
décrire le financement du projet (prestation propre, autres financements demandés et/ou assurés)
- 2.13 Risques et opportunités
décrire les risques et opportunités connus
- 2.14 Contrôle de succès / Monitoring
décrire comment est prévu le contrôle des résultats pendant la durée du projet lui-même et le monitoring au delà de la fin du projet, à moyen et long terme
- 2.15 Plan de réalisation / Potentiel de réplication
décrire comment le projet contribuera à une réalisation à plus grande échelle, décrire les investisseurs privés et/ou publics et leurs engagements, décrire comment le projet peut être répliqué

3. Remarques supplémentaires, lieu, date et signature

(à la fin du document; pour le consortium, une signature par mandataire)